DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

2e Circonscription (Parthenay)

Elections Législatives

Scrutin de Ballottage du 30 novembre 1958

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Après une campagne électorale calme, vous avez manifesté **votre choix** en me plaçant nettement **en tête des candidats de la circonscription avec 14 541 suffrages.**

Je vous en exprime ma très vive reconnaissance.

Comme je le souhaitais précédemment, le scrutin de dimanche prochain sera moins confus.

Je remercie les candidats qui se désistent en ma faveur.

Je salue ceux qui se retirent de la compétition.

N'ayant rien à changer à mes précédentes déclarations, je tiens à préciser seulement que, à mon sens, l'élu de la circonscription devra être le **représentant de tous ses habitants** comme celui de toutes ses **zones géographiques,** sans aucune exclusive. Il serait, en particulier, inconcevable qu'il puisse négliger l'importance économique et agricole d'un centre d'activité comme la région parthenaise.

L'élu devra aussi constituer un lien entre le Gouvernement et les Elus locaux.

Pour défendre nos Libertés,

Pour apaiser et reconstruire,

Pour aider le Général DE GAULLE dans sa tâche de Rénovation,

UNISSONS-NOUS !

VOTEZ NOMBREUX EN CONFIRMANT VOTRE CHOIX DU 23 NOVEMBRE

Docteur-Vétérinaire Jacques FOUCHIER

Conseiller Général de Saint-Maixent-l'Ecole (1er)
Conseiller Municipal
Croix de Guerre 1939-1945
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique

CANDIDAT D'UNION INDÉPENDANTE ET PAYSANNE

Remplaçant éventuel :

André NÉRAUDEAU

Maire de Secondigny
Président Cantonal de la C. G. A.
Médaille de la Reconnaissance Française

Imp. GARNIER, Saint-Maixent-l'Ecole